Envoyé en préfecture le 06/03/2024 Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID: 026-212600738-20240305-CHANT2024010-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 mars à 19 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Lès-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BODIN Jean-Luc, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal: 28/02/2024

Nombre de conseillers en exercice: 8

Présents : la majorité des membres en exercice

Absent excusé: ARTAUD Frédéric (Procuration à NARDINI Gaelle)

Gaelle NARDINI a été élue secrétaire.

Objet: Illumination de Noel 2024

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait opportun de prévoir une dépense pour les illuminations de Noel.

Il présente le devis de la société BLACHERE ILLUMINATIONS pour 3008.92 € HT. Il demande au conseil municipal d'accepter cette dépense et de l'inscrire au budget 2024 en investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE le devis pour la somme de 3008.92 € HT soit 3610.70 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire

